Image not found or type unknown

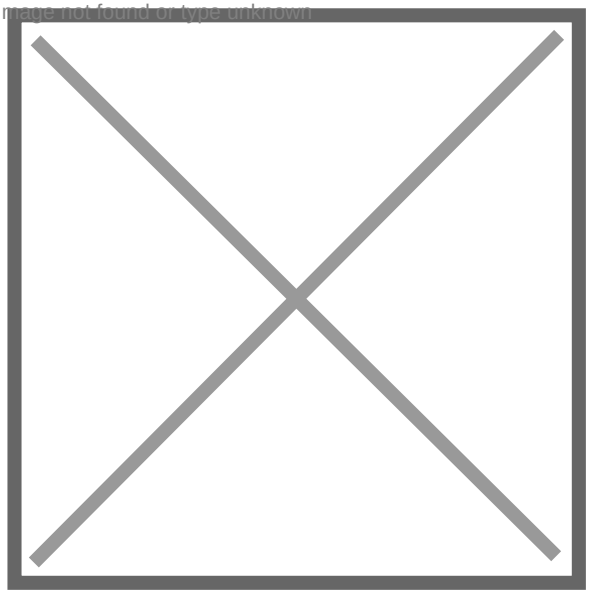

Etudiant, refus de renouveler le titre de sejour

Par **Visiteur**, le **18/03/2007** à **17:53**

Bonjour,je suis etudiant étranger.La prefecture a refusé de renouveler mon titre de sejour pour cause de non-reussite pendant mes 2 dernières années.Le mois dernier on m'a envoyé un IQT et ce mois-ci un APRF que je dois aller chercher à la poste.Les echecs de ces 2 années ont été des problèmes de santé et certains familiaux.Là je suis en plein examens.J'aurai voulu au moins terminé mes examens de Juin/Septembre.C'est pourquoi je souhaite faire un recours contre cette decision.Mais je ne sais pas les demarches à suivre.où aller?comment faire?je vous serai très reconnaissant si vous pourrez me repondre au plus vite possible, pour eviter que j'ai des sanctions.Merci.

Par **Inata_old**, le **21/05/2007** à **13:11**

Bonjour, tu dois faire un recours administratif dans les deux mois qui suivent la réception de la lettre recommandée de la préfecture-bref il faut envoyer une lettre au préfet.Sinon ils n'est pas obligé à te repondre. Applique tous les documents qui prouvent tes problèmes de santé . J'espère que t'as validé certains examens , il faut insister sur les examens que t'as reussi. Si t'es allés en TD tu peux demander les chargés de te signer une declaration d'assiduité,bref tout ce qui prouve que t'es sérieux dans tes études peut t'aider.Tu peux attendre les résultats des examens en juin et les appliquer-j'espère que tu les as reussis. D'habitude le préfet ne change pas son avis très facilement, mais si quelqu'un te reprèsente ça peux l'influencer. UNEF est un syndicat étudiant qui peut t'aider, tu peux les contacter si tu veux www.unef.fr, ils peuvent te donner des conseil ou t'aider dans tes démarches. Bon courage, j'espère que ce n'est pas trop tard , tu a posté ce message en mois de mars..

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés